

BUCHENWALD - DORA

ET LEURS COMMANDOS

Bulletin Trimestriel de l'Amicale des Déportés Résistants Patriotes et Familles de Disparus de Buchenwald-Dora et Commandos Dépendants

Rédaction - Administration
Permanence de l'Amicale

10, Rue Leroux, PARIS-16^e

Téléphone : KLÉber 84-05

Compte Chèque Postal
PARIS 10.250-79

CHARTRE DU COMITÉ DE MONUMENT BUCHENWALD - DORA ET LEURS COMMANDOS

Depuis longtemps déjà, les rescapés et les familles de disparus des sinistres camps de Buchenwald-Dora, groupés dans leur Amicale, souhaitent que le sacrifice de leurs morts soit particulièrement honoré par un Monument digne des souffrances de ceux qui ne sont pas rentrés ainsi que du courage qu'ils ont en toutes circonstances montré, digne également des sentiments d'amour de la Patrie et de la Liberté pour le triomphe desquels ils ont tout offert et tout donné.

Il n'est pas possible, en effet, de laisser oublier les heures exaltantes de la Libération du Camp, venant après des mois et des mois de privations, de misère sans nom, après les longues heures d'appel à la lueur sinistre de la torche du Crématoire.

Il n'est pas possible de laisser oublier ces luttes conduites pied à pied contre les S.S., contre leur régime de dégradation de l'homme, contre leur production de guerre pour laquelle ils voulaient enchaîner jusqu'à la mort les Résistants de tous les pays tombés entre leurs mains.

Il n'est pas possible de laisser oublier ces heures d'espérance où le succès des groupes de combat de la Résistance et les éclatantes victoires des armées alliées aidaient chacun à tenir avec plus de volonté encore.

Il n'est pas possible de laisser oublier cette fraternité du coude à coude de tous les Français jetés dans la monstruosité des camps de concentration, parce qu'un même idéal les avait animés dans la lutte : chasser l'occupant, rétablir la souveraineté de la Patrie.

Il n'est pas possible de laisser oublier le Serment prononcé sur la place d'appel de Buchenwald, le 13 avril 1945.

Ce Serment nous lie à nos morts, à ceux que nous avons laissés là-bas, cendres du Crématoire et ossements des fosses communes.

Certes, c'est en leur nom que nous luttons contre les objectifs de remise en selle du militarisme allemand que se sont assignés les anciens généraux de Hitler tels que Speidel.

Mais, en dehors de cette lutte que les héros disparus nous rapprocheraient de ne pas conduire avec toujours plus de courage, aucune expression matérielle de leur sacrifice n'existait.

Comblant ce vide, un Monument à la gloire des morts de Buchenwald-Dora va s'élever bientôt.

L'Amicale de Buchenwald-Dora, répondant au vœu unanime des familles qui perdirent des

êtres chers dans les enfers de Buchenwald, de Dora, d'Elrich, de Langenstein, d'Ohrdruf, de cent autres commandos, et exauçant les souhaits de ceux qui, après tant de souffrances, ont revu le ciel de la Patrie, s'est donné pour tâche sacrée d'élever à Paris, au Cimetière du Père-Lachaise, le Monument qui sera celui de Buchenwald-Dora et de leurs commandos.

Elle a retenu une concession, demandé à un sculpteur de la Résistance un projet de Monument qui a été approuvé à l'unanimité par le Congrès des Rescapés et des Familles de Disparus de Buchenwald-Dora et des Commandos, qui s'est tenu en Arles en mai 1957.

L'inauguration du Monument rassemblera, autour des combattants de Buchenwald, autour des parents des disparus, des veuves, des orphelins, alors réunis dans un suprême hommage à ceux qui ne sont pas revenus, les Résistants, les femmes et les hommes de cœur, les patriotes de toutes opinions, ceux qui n'ont pas oublié, ceux qui ne désespèrent jamais de la France.

L'Assemblée Constitutive du Comité, Hôtel Lutetia

Paris, le 12 février 1958.

A l'Hôtel Lutetia, qui rappelle tant de souvenirs aux rescapés des Camps, s'est tenue, le 12 février dernier, l'Assemblée Constitutive du Comité de Parrainage du Monument. Trente-cinq personnes, qui avaient été pressenties pour faire partie du Comité, étaient présentes.

Après un exposé des conditions qui sont à l'origine du projet du Monument et la lecture du texte ci-dessus qui fut adopté à l'unanimité, et qui sera la Charte du Comité, différents noms furent proposés pour constituer la présidence d'honneur du Comité; la présidence effective étant assurée par notre camarade Jean-Marie de BOUARD de LAFOREST qui à BUCHENWALD était le déporté 42.018. Il fut convenu que tout le travail (assez considérable) nécessiterait la création d'une Commission comportant plusieurs branches : technique, financière, de propagande. Un Bulletin du Comité sera édité sous peu.

SOUSCRIVEZ
et FAITES SOUSCRIRE
pour le MONUMENT

Voir nos informations page 2

Claude DUBOIS

comparaît devant le Tribunal Militaire

Quand vous recevrez ce bulletin notre garçon sera déjà devant ses juges. En principe, le jugement doit avoir lieu le 18 mars à la Caserne Reuilly.

Vous connaissez son « crime », nous l'avons dit déjà dans nos précédents bulletins. Il est accusé par les hommes au pouvoir de ne pas vouloir servir sous les ordres du général allemand SPEIDEL, l'un des bourreaux de son père.

Sa mère est une ouvrière, pupille de la Nation, le grand-père maternel de Claude étant mort pour la France à la guerre de 1914-1918.

Sous les yeux de Claude, alors petit enfant, son père a été arrêté par la Gestapo ; résistant de la première heure, il était avec nous à Buchenwald, puis à Dora où il est mort le 15 avril 1945... à la veille du retour.

Claude ne l'a pas oublié. Claude est un bon Français qui est prêt à faire son devoir, comme son père et comme son grand-père. C'est justement pour cela qu'il ne veut pas servir sous les ordres d'un ennemi juré de la France.

SPEIDEL a signé des centaines de condamnations à mort, il a envoyé des milliers de Français mourir en déportation. Claude ne l'oubliera jamais et nous non plus.

NOUS NE POUVONS PAS LAISSER CONDAMNER CLAUDE DUBOIS.

C'est déjà trop qu'il soit resté si longtemps à la prison de Fresnes où il n'a même pas le droit de recevoir de colis. Seul dans une cellule, il a dû se battre contre les rats qui couraient sur lui durant son sommeil.

Bien sûr, nous savons que l'Histoire condamnera et jettera l'opprobre sur les hommes qui ont jeté en prison Claude DUBOIS et les autres fils des martyrs de la Résistance, mais l'Histoire, elle, s'écrit tous les jours. Elle devra dire aussi que les rescapés des camps hitlériens et les familles de disparus étaient solidaires de ces jeunes soldats fidèles à l'idéal de

leurs pères, fidèles à l'idéal de la Résistance, fidèles à la France et à ses grandes traditions.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne savons pas quand la « sentence » sera prononcée. Il est possible, par l'action déjà engagée, que la décision soit remise et ne soit pas prononcée le 18 mars. Nous l'espérons. Notre Bulletin ne paraît pas assez souvent pour vous tenir au courant au jour le jour. Malheureusement la « grande presse » aux ordres du Gouvernement et de sa majorité ne vous renseignera pas. Elle fait le silence sur les véritables drames de notre temps.

Renseignez-vous aux sources sûres. Faites preuve d'initiative, démarches, délégations, lettres

Ecrivez au Président du Tribunal Militaire - Audience du 18 mars 1958, à 14 heures - 20, rue de Reuilly, Paris (12^e), pour réclamer en termes dignes l'acquiescement de Claude DUBOIS. S'il y a de nouvelles audiences, renseignez-vous.

Vous pouvez écrire également à Claude DUBOIS, voici sa nouvelle adresse (il a changé de cellule) :

Claude DUBOIS
N° de compte : 10.977
Cellule 315 - 3^e Division
Prison de FRESNES (Seine)

Son numéro de compte est indiqué ; vous pouvez lui envoyer des mandats : il en a besoin.

Vous pouvez également écrire par notre intermédiaire, nous transmettrons les correspondances.

Signalez-nous ce que vous aurez fait : démarches, lettres, etc... Cela servira, pour rompre le silence... et pour faire l'HISTOIRE.

DERNIÈRE HEURE :

Le procès Claude Dubois est remis à une date indéterminée. Tenez-vous informés et ne manquez pas d'écrire.

NOTRE MONUMENT au PÈRE - LACHAISE AVANCEMENT DES TRAVAUX

Notre monument vient de passer au moulage en plâtre.

Nous l'avons vu une dernière fois dans l'atelier du sculpteur. Notre ami BANCELON donnait à la glaise ses traits définitifs.

L'œuvre, magnifique de vérité, d'une facture vigoureuse, exprime avec rudesse ce que tous les déportés ont connu : résistance, solidarité, souffrance.

Il nous reste à demander au fondeur le soin de couler le bronze. C'est là une question de crédit, mais déjà notre Commission Technique s'est transportée au Cimetière du Père-Lachaise où sera édifié le Monument.

Etant donné la hauteur importante de la composition (le sujet debout atteint trois mètres), l'emplacement choisi — au point bas de l'avenue circulaire — a été jugé trop encaissé et sa superficie insuffisante. Nos statues risqueraient en effet d'écraser de leur masse les monuments voisins et, réciproquement, ceux-ci encadreraient sans ordonnance notre sujet.

Dans ces conditions et sur le précieux conseil de M. LACROIX, Conservateur du Cimetière du Père-Lachaise et ancien de Buchenwald, un terrain a été retenu sur le plateau supérieur de la 97^e Division, à l'alignement de l'Avenue Circulaire à l'angle de l'allée de pénétration.

Le terrain choisi, large d'une façade de quatre mètres, permettra par l'appoint de l'allée de donner à notre Monument le dégagement visuel qu'impose son ampleur.

D'autre part, la Ville de Paris réalise une ligne d'ifs parallèlement à l'Avenue Circulaire et nous envisageons d'effectuer une plantation complémentaire sur la droite du monument de manière à placer celui-ci sur un fonds de verdure.

Ainsi pensons-nous donner à cette belle œuvre la place de choix qu'elle mérite dans l'ensemble des monuments de la Résistance française édifiés au célèbre cimetière parisien.

Notre tâche technique n'est pas pour autant terminée. La question pécuniaire est préoccupante. Il nous faut réunir dix millions de francs pour la réalisation des travaux.

En souvenir des camarades disparus, le devoir de chaque ancien de Buchenwald, de Dora et de leurs Commandos n'est-il pas d'apporter son concours à l'édification du Monument ?

Nous comptons donc fermement, cher lecteur, en votre participation personnelle et en celle de tous vos Amis, soucieux de perpétuer la grandeur de la lutte engagée pour la libération de la France.

Roger ROMER.

SOUSCRIPTION NATIONALE pour l'érection du Monument

SIXIEME LISTE

Deuxième collecte de René CADORET, de Clichy :	
M. Georges ROBIN, Paris	2.000
Plusieurs cheminots de Paris-Saint-Lazare	8.500
Le personnel du magasin et des cuisines de l'Asile de Ville-Evrard	3.550
M. LAFAURIE, Chef Cuisinier, Ville-Evrard	1.000
Collecté à Esnandes (Ch.-M.)	780
M. René GUIBORDEAU, La Rochelle	1.000
Autres cheminots de Paris-Saint-Lazare	1.500
René CADORET : versement personnel	1.000
TOTAL de la 6^e liste	Fr. 19.330

SEPTIEME LISTE

Collecté par Félix SABA, parmi les travailleurs des Usines Marcel DASSAULT, à Boulogne-Billancourt		Fr. 20.100
HUITIEME LISTE		
Versement des Familles DALLAINE et GUITTARD, à Héricy		Fr. 46.000

NEUVIEME LISTE

M. Jacques FIDELZAIT, L'Hay-les-Roses	2.000
Anonyme, Paris (17 ^e)	10.000
M. Pierre BRETON, Sartrouville	1.500
Robert CHAPELLE, Paris (13 ^e)	2.000
Robert DARSONVILLE, Paris	5.000
Mme DELAIGUE, à Huriel	1.000
Mme GALLET, à Epernay	2.000
Mme CLIQUET, Montreuil-s-Bois	1.000
ANONYME, Monte-Carlo	1.000
M. Georges THEVES, Mont (L.-et-C.)	500
M. Jean BARNET, de Génissiat, mte 49.496 à Buchenwald	1.000
M. Maurice VEYSSIERE, de St-André-les-Vergers, mte 43.687 à Buchenwald	1.000
TOTAL de la 9^e liste	Fr. 28.000

DIXIEME LISTE

M. Louis EVRAT, aveugle de guerre, anc. de Buchenwald	3.000
M. Henri JAQUE, Bourbonnec-les-Bains	300
M. Henri LEFEBVRE, Le Mans	1.000
ANONYME, Yonne	300
M. ORTIZ	2.000
Mme Gabrielle MENAGE, à Combourg	500
Mme FOLMARD, à Saint-Dié (Vosges)	1.000
La Section F.N.D.I.R.P. de Saint-Dié (Vosges)	2.000
M. Maurice VOIRIN, Saint-Dié	1.000
M. Henri CAILLARD, à Besançon (Doubs)	1.000
M. ANTONINI, Saint-Nicolas-du-Port (M.-et-M.)	1.000
M. André GOGO, ancien de Buchenwald	1.000
Mme GOGO, Paris (2 ^e)	600
TOTAL de la 10^e liste	Fr. 14.700

ONZIEME LISTE

Mme PUYDUPIN, Neuilly-s-Sne	1.000
M. Pierre PROVOST, Villejuif	6.400
M. Louis GONTHIER, Dôle	1.000
M. Gilbert SCHWARTZ, Jarny	5.000
Amédée BANCTEL, Nantes	500
Robert CLERC, Paris (5 ^e)	1.000
Mme Jeanne DENIS, Villiers-le-Bel	1.000

M. Jean AMICE, Paris (19 ^e)	1.000
Mme Anne JAMINET, La Chapelle-s-Rougement	1.000
Mme R. CAVEL, Nesle	2.000
M. JACONELLI, Aubervilliers	1.000
M. et Mme Antoine BLANCHARD, Lafeline	1.000
M. Pierre SALOPPE, Argenteuil	2.000
M. et Mme TOURRET, Paris	1.500
M. Pierre PELLETIER, Dôle	1.000
M. Maurice MARECHAL, Chagny	1.000
Mme BARBIER-SEILLON, Grimaud	2.000
M. WIERNICKI, Paris (11 ^e)	1.000
M. LETONTURIER, Plédran	500
Docteur CAMUS, Narbonne	740
M. Alexandre HEBERT, matricule 52.365, Laon	2.000
M. Jean RICOUX, Le Blanc Mesnil	1.000
M. Marius JACQUEMARD, à Drap	1.000
Mme Vve Paul LUCET, Ville-en-Tardenois	1.000
M. André BOURGEAT, Oyonnax	400
TOTAL de la 11^e liste	Fr. 37.040

DOUZIEME LISTE

Mme MEVEL et ses enfants, Boulogne-s-Seine	2.500
M. Paul VIARD, Béziers	1.000
M. André GUILLET-CAILLOT, Grenoble	565
ANONYME, Paris (15 ^e)	1.500
Mme Marie PATRON, Nantes	1.000
M. Eugène MAISONS, Courbevoie	1.000
Mme GAUTHIER, Chuelles	1.000
Abbé André LE RENARD, Abel CARRETERO et Madame CARRETERO, à Croisilles, ensemble	550
M. Fernand KALISZ, Paris (11 ^e)	2.000
M. Louis BISSINGER, Morestel	1.000
Mme Josette ERRE, Saint-Jean-Pla-de-Corps	1.300
M. Camille DESPREZ, Reims	1.000
M. BAUER, Strasbourg-Neudorf	500
Mme SERVOIN, Chartres	300
M. Auguste LEGER, Lyon	1.000
M. Jean LASTENNET, Alfortville	2.000
Mme GEOFFROY, Morsant-sur-Orge	1.000
M. Jean PLUET, Paris (5 ^e)	1.000
M. Denis JULIAN, Chambéry	500
M. Henry ARNAUD, Pignans (Var)	5.000
M. Edmond LUSCAN, Tours	500
TOTAL de la 12^e liste	Fr. 26.215

TREIZIEME LISTE

M. Louis BASTARD, Morannes	1.000
Mme VANOVERSCHELDE, Rœulx	1.000
Mme Vve Henri MARTIN, Hautvillers (Marne)	1.000
M. et Mme Maurice MILON, Paris (9 ^e)	500
ANONYME (Somme)	500
M. Henri MASURE, Pithiviers	1.000
M. Jean-Marie de BOUARD, Paris (16 ^e)	1.000
M. Maurice PERRIN, Vesoul	1.000
M. Auguste PLANELLES, Paris (20 ^e)	500
M. Charles SIEVERS, Hagondange	1.000
M. Henri LUX, Algrange (Moselle)	1.000
M. Gaëtan JUFFROY, Olivet	1.500
M. Pierre ROBY, Paris (15 ^e)	500
Mme PERRON, Le Kremlin-Bicêtre	1.000

(Suite page 3)

Le 11 Avril prochain : 13^{me} ANNIVERSAIRE

Il y aura bientôt treize années que les camps de concentration hitlériens où périrent des millions d'êtres humains, cessèrent d'exister. A Buchenwald le point final a été mis le 11 avril 1945. Préparons-nous à cet anniversaire.

Entre autres contre-vérités, traitre Pétain affirmait que les Français ont la mémoire courte. Le contraire a déjà été prouvé et il le sera encore. Pourtant, à l'instar du vieux maréchal félon, il est des gens qui spéculent sur « l'oubli » comme sur une valeur sûre, moyennant quoi ils adorent aujourd'hui ce qu'ils brûlaient hier.

Ce n'est pas notre cas. Hier le pourvoyeur de poteaux d'exécution et de charniers, Hans SPEIDEL, était notre ennemi ; il le demeure et il le demeurera parce qu'il est un des assassins de nos frères disparus. Voilà ce que nous dirons notamment en 13^e anniversaire.

Les alliés d'aujourd'hui du général allemand SPEIDEL, ceux-là mêmes qui comptent sur l'oubli, vantent cet homme comme étant un « philosophe ». Pour avoir goûté dans les camps à la « philosophie » de ce chef de l'O.T.A.N., nous nous permettrons, une fois de plus, d'émettre un avis contraire. En cet anniversaire, nous serons avec Claude DUBOIS et les autres conscrits emprisonnés à Fresnes, parce que notre devoir le plus sacré nous place à leur côté contre SPEIDEL.

Le 13 avril 1945 nous étions rassemblés sur la place d'Appel du Camp de Buchenwald et y avons prononcé le serment de faire châtier les bourreaux jusqu'au dernier, de construire la paix et d'œuvrer à l'amitié entre les peuples. Durant treize ans nous sommes restés, pour notre compte, fidèles à ce serment et à ses objectifs. Nous sommes bien décidés à continuer.

Malheureusement, s'il fallait, en ce mois d'avril 1958, rassembler sur une place d'appel tous ceux qui jurèrent fidélité au serment d'il y a treize ans et qui sont encore vivants aujourd'hui, les rangs seraient clairsemés. Beaucoup sont morts des suites de la déportation. En quatrième page de ce bulletin figure une nouvelle et douloureuse liste qui commence par les noms de nos regrettés amis FRESCURA et LABAYLE. Tous ces morts sont aussi les victimes des SPEIDEL et ses pareils. Cela également sera mis en évidence en cet anniversaire.

Le serment de BUCHENWALD ne s'éteindra pas avec le dernier rescapé ; il sera repris et renouvelé comme en 1954 par les familles, les enfants et les petits enfants des disparus. Les idées généreuses du serment se réaliseront. La relève est déjà là, nous la sentons autour de nous ; elle sera à l'appel en avril prochain. Dans les manifestations commémoratives, devant les monuments, à l'Etoile, les survivants ne seront pas seuls. Préparons le 13^e anniversaire.

EN SEPTEMBRE 1958, NOTRE PELERINAGE SERA UNE GRANDE MANIFESTATION INTERNATIONALE

Nous avons déjà annoncé dans nos précédents bulletins ce que serait notre Pèlerinage de septembre 1958. Au fur et à mesure que la date se rapproche, nous voyons se dessiner davantage ce que sera cette pieuse et émouvante manifestation.

Comme chaque année, nous irons nous recueillir au Camp même, au Crématoire où tant de nôtres ont été réduits en cendres, ainsi que sur l'emplacement des Charniers. Les cérémonies religieuses auront lieu sur la place d'Appel. Nous serons là pour honorer la mémoire de ceux qui y sont morts et dont nous conservons pieusement le souvenir.

Voilà ce que sera notre journée du 13 septembre.

Le dimanche 14 septembre, nous nous retrouverons tous pour l'inauguration du Mémorial de Buchenwald — œuvre grandiose qui, du haut de l'Ettersberg, domine toute une partie de la plaine de Thuringe.

Nous ne serons pas seuls autour de ce Monument qui rappellera non seulement ce qui fut la barbarie nazie mais montrera également la résistance de ceux qui ne désespèrent jamais de la Paix,

dans la fraternité et la dignité de l'homme.

Nous ne serons pas seuls. Vingt-deux pays seront représentés par de fortes délégations, venant de Belgique, de Tchécoslovaquie, de Yougoslavie, de Pologne, de Hongrie, etc... ainsi que 5.000 pèlerins venant de l'Allemagne de l'Ouest.

L'inauguration du Mémorial de Buchenwald aura un très grand éclat et sera une grande manifestation internationale pour la Paix.

Ce Mémorial a été élevé grâce aux dons recueillis parmi la population de la R.D.A. Le déroulement de la cérémonie sera placé sous la haute autorité du Gouvernement de l'Allemagne Démocratique dont nous serons les invités.

Du haut de la puissante tour, la cloche, lourde de ses vingt tonnes, fera entendre très loin la voix de la Paix. Sa résonance dira : « Plus jamais l'horreur des camps d'extermination. Plus jamais de Buchenwald. Paix entre tous les peuples ».

Cette cérémonie aura lieu avec un important concours de la population allemande et dépassera en importance ce qu'avait été le grand Pèlerinage de 1954 avec ses 50.000 participants.

Dans notre dernier bulletin de l'Amicale, nous écrivions :

« Nous ne doutons pas un seul instant que, par le nombre des pèlerins, anciens déportés, familles, anciens résistants, par sa haute tenue, par son souci d'honorer nos morts avec toute l'ampleur et la déférence qui leur sont dues, l'importante délégation française voudra marquer, encore davantage que les autres années, quelle valeur elle attache à un événement aussi considérable pour la paix future que cette inauguration. »

Le pèlerinage et l'inauguration du Mémorial contribueront à renforcer la lutte pour la Paix.

Par notre présence, nous restons fidèles à nos Morts, fidèles à notre serment.

Oui, nous jurons de nous opposer à ce que les bourreaux, leurs chefs et leurs maîtres retrouvent des armes pour attaquer et asservir les peuples.

Rester fidèle au rapprochement des peuples dans la Paix, c'est rester fidèle au souvenir des Victimes de la barbarie nazie.

Voilà pourquoi nous serons si nombreux les 13 et 14 septembre à BUCHENWALD.

ÉCLATANT SUCCÈS DES MANIFESTATIONS DU 15 FÉVRIER

20.000 Manifestants Place de l'Opéra à Paris - Des Dizaines de Milliers dans toute la France

Ils étaient 20.000 à Paris, place de l'Opéra, 2.500 à Perpignan, 2.000 à Tarbes, 3.000 à Nevers, 2.000 à Marseille, 2.000 à Nantes, 3.000 à Bourges, parmi eux beaucoup de nos camarades anciens Déportés, Internés ou Familles, beaucoup de vieux papas, de vieilles mamans qui pleurent un fils ou une fille, fusillés dans la Résistance, ou disparus à Buchenwald, Auschwitz, Mauthausen et qui, âgés, n'ont pour toute ressource que leur pension d'ascendants. Oui, ils étaient des dizaines de milliers le 15 février à travers toute la France, unanimement unis pour faire échec au mauvais coup du gouvernement.

C'est que l'enjeu est de taille, le gouvernement de M. GAILLARD et sa majorité de parlementaires avaient cru pouvoir « tailler dans la chair vive » des Anciens Combattants et Victimes de Guerre ; la puissante manifestation de la place de l'Opéra, les nombreux meetings et manifestations qui se sont déroulés dans toute la France et qui se poursuivront lui démontrent qu'il

n'en est rien, car il ne s'agit pas seulement, comme voudraient le faire croire les parlementaires adversaires de nos droits, d'une question de « gros sous ». Quoique, pour beaucoup de nos camarades, les pensions d'invalidité, d'ascendants ou de veuves, sont un appoint non négligeable.

Mais il s'agit de bien plus, en fait, c'est le principe lui-même du droit à réparation qui est en cause, que l'on voudrait remplacer par la notion d'assistance, c'est la volonté gouvernementale de renier la dette sacrée, reconnue à ceux qui ont tout donné pour la défense du pays.

C'est ainsi que, le 10 décembre 1957, le gouvernement a fait renvoyer devant la commission le projet de loi N° 2.788 tendant à faire bénéficier de certaines mesures sociales les anciens Déportés et Internés. Cette loi votée n'aurait coûté au gouvernement que 200 millions par an.

Le 16 janvier 1958, il fait rejeter le projet portant la retraite du combat-

tant à 50 ans au lieu de 65 et, de plus, il exige que cette retraite ne soit payée qu'en fin d'année, il refuse toute augmentation sur les pensions aux taux de 10 à 95 % ainsi que sur les pensions de veuves, orphelins, ascendants. Enfin, il refuse le paiement du pécule aux anciens prisonniers de guerre.

Mais les puissantes manifestations des Anciens Combattants et Victimes de Guerre ont déjà permis un premier succès, la mise en échec du gouvernement à la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale, laquelle a repoussé le budget des Anciens Combattants à l'unanimité de ses membres, moins la voix de son Président.

Celle-ci exige, et tous les Anciens Combattants et Victimes de guerre avec elle, que le gouvernement tienne compte de leurs protestations unanimes, et présente un nouveau projet de budget dont seront exclues toutes les mesures prévues qui les frustreront de leurs droits.

SOUSCRIPTION NATIONALE POUR L'ÉRECTION DU MONUMENT

(Suite de la page 2)

Mme Vve Gaston POITTEVIN, Cumières (Marne)	2.000
M. Louis MARCOVITCH, Paris (18 ^e)	3.000
M. Edouard BOYER, St-Mandé Général de la MORLAIS, St-Germain-en-Laye	1.800
Mme FARINEAUX, Puteaux ..	300
TOTAL de la 13^e liste .. Fr.	20.100

QUATORZIÈME LISTE

3 ^e collecte de M. René CADORET, à Clichy, versée lors du Banquet de l'Amicale le 2 février,	7.650
---	-------

QUINZIÈME LISTE	
M. Henri GUILBERT, Arcueil, n° 51.016 à Buchenwald ..	10.000
M. André THEVENIN, à Châtillon-sur-Seine	1.000
M. Eugène VITIELLO, Paris (13 ^e) ..	2.000
M. RENAUX, à Drancy	1.000
TOTAL de la 15^e liste .. Fr.	14.000

SEIZIÈME LISTE

2 ^e collecte de M. Félix SABA parmi les travailleurs de l'usine Marcel Dassault, à Boulogne-Billancourt	3.400
Collecté par M. A. TOFANELLI et quelques camarades d'Homécourt	2.500
TOTAL de la 16^e liste .. Fr.	5.900

TOTAL DES LISTES CI-DESSUS MENTIONNEES

TOTAL DES 5 PREMIERES LISTES publiées dans nos précédents bulletins

TOTAL GENERAL DE LA SOUSCRIPTION

La souscription continue. Que nos amis suivent l'exemple de MM. René CADORET et Félix SABA jusqu'ici nos meilleurs collecteurs.

ATTENTION : Un compte chèque postal spécial est ouvert pour le Monument. Adressez les fonds à M. Paul MAURY, 14, rue de l'Ouest, Paris (14^e). - C.C.P. Paris 10.723-75 avec la mention « Pour le Monument Buchenwald-Dora et leurs Commandos ».

NOUVELLES D'ALLEMAGNE

Le docteur DITHMAN, ancien Chef du personnel du Ministère Ribbentrop et ancien ponté nazi, vient d'être nommé Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère des Affaires Etrangères de la République Fédérale Allemande. Pourtant, en 1952, il avait été jugé indésirable dans les cadres de la diplomatie.

Le docteur Hans BOBO GOR GASS, condamné à la prison perpétuelle pour meurtre de malades et d'enfants juifs commis dans un hôpital, vient d'être libéré par le Ministre de la Justice de la province de Hesse.

Un instituteur nommé Ludwig ZIND, de la région de Fribourg, s'est vanté d'avoir assassiné des centaines de juifs à coups de pioche. L'Association des Instituteurs a réclamé son arrestation et l'a obtenue.

VIGILANCE ET ACTION CONTRE LA RENAISSANCE DU FASCISME ET LES MENACES DE GUERRE

Il ne se passe pas une semaine sans que quelques nouvelles du genre ci-dessus nous parviennent. La recrudescence des activités fascistes et les mesures pour le réarmement de l'Allemagne fédérale justifient notre vigilance et notre action.

A ce sujet, l'Amicale a écrit à l'occasion de la session de l'OTAN, en décembre dernier, au Président du Conseil Français et au Président Eisenhower.

Voici un important passage de ce que nous écrivions à ce dernier :

« Quand les troupes américaines, le 11 avril 1945, pénétrèrent dans le Camp de Buchenwald, peu après la libération du Camp par les déportés eux-mêmes, elles reculèrent d'horreur devant l'entassement des cadavres non encore incinérés, devant l'état squelettique des rescapés. Cet état de choses, que la presse de tous les pays relata avec une profonde indignation, était le résultat d'un régime qui avait accumulé monstruosité, crimes sur crimes, le régime nazi, condamné par tous les peuples civilisés.

« A l'heure actuelle, les S.S., responsables de ces crimes, ont retrouvé une terre d'élection en Allemagne Fédérale; ils sont officiers dans l'armée, juges dans la magistrature; ils provoquent ouvertement une population qui les a reniés, ils s'attaquent grossièrement dans leur presse à leurs victimes, les anciens déportés, aux démocrates; ils ont réussi, comble d'ironie, à faire nommer l'un des leurs et non des moindres, le Général Hans SPEIDEL, au commandement des forces terrestres de l'O.T.A.N.

« Qu'un tel scandale puisse se faire jour, c'est ce qui dépasse l'entendement des anciens déportés. Où le scandale devient plus flagrant c'est lorsqu'il est question d'accorder à ces anciens bourreaux des peuples de France, de Belgique, de Pologne, de Tchécoslovaquie, d'Union Soviétique, de Yougoslavie, les armes les plus dangereuses du monde, les armes nucléaires.

« Les anciens déportés de Buchenwald-Dora, les familles qui ont perdu un être cher entre tous, protestent solennellement contre cet état de choses et contre tous projets qui viseraient à renforcer la puissance militaire de l'Allemagne Fédérale, dirigée dans un but de revanche contre la France et contre l'idéal d'humanité des peuples d'Europe. »

La grande famille de Buchenwald...

Ses peines...

L'entz'aide

Ses joies

Nos Deuils

André FRESCURA, Matricule 38.814 à Buchenwald. Il était arrivé au camp dans un convoi venant de Sachsenhausen avec Emile DUBOIS, Maire d'Aubervilliers, dont nous évoquons la mémoire dans notre dernier bulletin. Il avait là-bas un moral du tonnerre et fut un combattant convaincu de la B.F.A.L. Depuis son retour, quoique malade, il consacra le meilleur de son temps à la cause des déportés, au service des familles des disparus, notamment dans son quartier populaire du 13^e à Paris, ensuite dans l'Yonne où, épuisé, il s'était retiré. Il participa jusqu'à la limite de ses forces aux luttes et aux actions pour la Paix et l'Amitié entre les peuples. L'Amicale était représentée à ses obsèques par plusieurs de nos camarades. C'est un bon copain qui nous quitte.

Pierre LABAYLE, Matricule 43.950 à Buchenwald. Combattant des deux guerres. Officier de la Légion d'Honneur. Conseiller municipal de Montrejeau (Haute-Garonne).

Officier courageux, il s'est battu pour son pays, en 14, en 39 et dans la Résistance. Il a beaucoup souffert au sinistre block 61 du petit camp. Mais cet homme de tempérament dynamique, qui était rentré épuisé, trouva la force de reprendre ses activités au service de ses concitoyens. Ceux qui l'ont bien connu aimaient en lui l'élan de droiture et de franchise qui était un des traits saillants de son caractère. La population de Montrejeau lui fit des obsèques dignes de son passé et de ses sacrifices.

Pierre LABAYLE fut un exemple. Son souvenir restera vivant parmi nous.

Madame CHAVANON, d'Amboise (Indre-et-Loire), mère d'un déporté disparu au K.L.B.

Marcel DELACROIX, de Paris (12^e), matricule 49.984 au K.L.B., combattant de la B.F.A.L.

Joseph DETRIE, de Paris (12^e), matricule 40.932 au K.L.B., combattant de la B.F.A.L.

René LIMAROL, d'Issy-les-Moulineaux, matricule 95.489 au K.L.B., combattant de la B.F.A.L.

Roger PAIN, de Paris (13^e), matricule 52.310 au K.L.B., combattant de la B.F.A.L.

Louis BRINGEL, de Rougemont-le-Château (Territoire de Belfort), matricule 44.837 au K.L.B.

René LLAURO, de Toulouse.

Louis GUIGUET, de Marseille.

Eusèbe MOLLEREAU, de Chalette (Loiret).

Gabriel BRIBANT, de Villaines-les-Prévôtées (Côte-d'Or), matricule 44.807 au K.L.B.

Jean WESOLECK, de Houdain (Pas-de-Calais), matricule 76.624 au K.L.B.

Henri FULGRAND, de Cransac (Aveyron), matricule 53.496 au K.L.B.

ZELENTZOFF, de Lons-le-Saunier (Jura), matricule 40.050 au K.L.B.

Jean-Louis MASSE, de Saint-Denis-d'Oleron (Charente-Maritime).

Maurice GUILLEMY, de Chaumont (Haute-Marne).

Pierre SEZNEC, de Paris (11^e), matricule 53.072 au K.L.B., combattant de la B.F.A.L.

Paul RABOUILLE, de Mers-les-Bains (Somme).

Jean URBAN (Meuse).

Leurs frères de déportation ne les oublieront pas. Leurs souffrances et leurs luttes n'ont pas été vaines, leur combat continue.

Aux Familles, aux Amis de tous ces camarades, l'Amicale de Buchenwald-Dora adresse sa plus vive sympathie.

Correspondants de l'Amicale, Amis lecteurs, aidez-nous à tenir cette importante et nécessaire rubrique : NOS DEUILS. Elle fait partie du bilan de la déportation à BUCHENWALD.

N'omettez jamais de nous signaler la disparition d'un camarade car, hélas, il faut bien le dire, ces listes déjà longues que nous publions — 12 noms dans le précédent bulletin et 20 dans celui-ci — sont loin d'être complètes.

Nous aimerions aussi consacrer quelques lignes, comme nous l'avons fait ci-dessus, pour André FRESCURA et Pierre LABAYLE, à la mémoire de chacun de nos camarades. Quand nous ne le faisons pas, c'est que nous manquons de renseignements. Adressez-nous quelques mots sur le défunt, des coupures de journaux, l'adresse de la famille à qui nous écrivons toujours en ces circonstances lorsque nous pouvons la toucher et nous l'aiderons pour les problèmes de pension, carte DE, etc... Avec les titres, états de service, communiquez-nous, si vous le pouvez, les numéros de blocks, les commandos, peut-être cela nous permettra de toucher des camarades vivants qui ont vécu avec le disparu en déportation et nous renseigneront.

LA GRANDE FAMILLE DE BUCHENWALD compte sur vous.

RECHERCHES

Peu après la libération du camp de Buchenwald, deux de nos camarades furent atteints par une rafale de mitraillette. L'un d'eux Roger DUSSÉVOIR fut atteint mortellement. L'autre camarade, unijambiste, reçut plusieurs balles dans sa jambe artificielle.

On demande :

1^o Le nom de ce dernier rentré indemne;

2^o Des précisions sur le fait.

Que les témoins se fassent connaître à l'Amicale.

Nos joies

Un fils, Daniel, est né le 30 décembre dernier au foyer de Auguste PLANELLES, Paris-20^e.

Nos compliments aux parents et nos vœux de santé au bébé.

Distinctions

Notre Camarade Louis COLLIOT a été décoré de la Croix de Guerre avec palme et de la Médaille militaire. Félicitations.

SORTIE CHAMPÊTRE

Retenez votre journée du 4 Mai. Ecrire à l'Amicale pour renseignements et inscription.

QUI A CONNU ?

Julien BOLLE, déporté à Dora et ELLRICH, décédé à Dora le 6 février 1945. Adresser renseignements à l'Amicale, qui transmettra au fils de notre camarade, lequel recherche des témoignages.

Julien BIALLOZOV ou BIELLOZOV, de nationalité polonaise, se trouvait à Buchenwald en janvier 1945.

LAMY, de Paris (2^e), déporté à Dora et ELLRICH, décédé le 9 janvier 1945.

Joseph ZUMBO, décédé à Dautmé au cimetière de Schomberg, mergen le 20 janvier 1945 et inhumé dépendant de Natzweiler. Etait à Buchenwald le 12 décembre 1944. Matricule 51.607. Renseignements

soin d'attestation de deux camarades demandés par sa veuve qui a berades ayant connu les causes de l'arrestation de son mari, qui était S.T.O.

Envoyez tous renseignements concernant ces trois cas à l'Amicale.

RIVESLANGE Charles, Louis, né le 15 novembre 1903, arrêté à Chambéry, passé par Compiègne; déporté à Buchenwald, où il est décédé le 16 juin 1944.

Envoyez tous renseignements à l'Amicale qui transmettra à la veuve de RIVESLANGE qui recherche des camarades pouvant fournir des attestations de présence de son mari au camp.

LE BANQUET DE L'AMICALE

Cent-soixante personnes emplissaient, le 2 février dernier, la salle du restaurant de la Maison des Journalistes; il y avait là des familles de disparus et une majorité d'anciens de Buchenwald, Dora, Laura et autres lieux.

Comme chaque année, l'ambiance la plus cordiale régna d'un bout à l'autre du repas; on regretta l'absence de notre Président, le Colonel MANHES, qui avait envoyé un message de sympathie; on applaudit Marcel PAUL, Vice-Président de l'Amicale, qui rappela nos luttes passées et démontra de quelle vigilance nous devons faire preuve face au danger d'une Allemagne Fédérale remilitarisée avec une grande partie des éléments mêmes de l'époque nazie, nos tortionnaires et nos bourreaux. Tout

particulièrement, la partie de son allocution qui se rapportait au jeune patriote Claude DUBOIS, recueillit la sympathie unanime.

On se voit parfois si peu souvent en un an qu'on profita au maximum de ces quelques heures passées ensemble pour rappeler les souvenirs du Camp et évoquer les moments les plus caractéristiques de notre vie dans les blocks, les commandos et sur les routes de l'évacuation. Un nombre important de cartes de l'Amicale furent reprises, une loterie où aucun des lots gagnés n'était à dédaigner obtint le plus franc succès.

Il fallut quand même se séparer, mais nous aurons d'autres occasions de nous revoir.

A bientôt.

CHRONIQUE JURIDIQUE

EXEMPTION DU SERVICE MILITAIRE EN AFRIQUE DU NORD

Une circulaire ministérielle du 29-10-1956, exemptait du service militaire en Afrique du Nord, les sous-officiers et hommes de troupe accomplissant leurs obligations légales d'activité ou maintenus sous les drapeaux et se trouvant dans les cas suivants :

a) Avoir un proche parent décédé « Mort pour la France » ou porté disparu ou prisonnier non rentré ;

b) Etre le frère ou le demi-frère d'un militaire appelé ou maintenu déjà en service en Afrique du Nord ;

c) Etre le père de deux enfants ;

d) Etre inapte physiquement.

Grâce aux pouvoirs spéciaux, une nouvelle circulaire du 7-10-1957 modifie la précédente et M. le Ministre de la Défense Nationale fait connaître qu'il y a désormais deux catégories d'exemptions :

1^o Sont exemptés de servir en Afrique du Nord (tous territoires) :

— les pères de deux enfants ;

— les inaptes physiquement.

2^o Sont exemptés de servir en Algérie, mais peuvent être dirigés

sur la Tunisie et le Maroc, les militaires :

— ayant un proche parent décédé « Mort pour la France » ou porté disparu ou prisonnier non rentré ;

— ayant un frère ou un demi-frère appelé en service en Algérie.

Sauf ordres contraires, les décisions d'exemptions de servir en Afrique du Nord prises par le Ministre en faveur des militaires présentant un cas social grave restent valables.

*

Des propositions ont été déposées par M. ALDUY et les membres du groupe socialiste, et par Mmes Rose GUERIN, Mathilde GABRIEL-PERI et les membres du groupe communiste et des Républicains progressistes. Ces deux propositions de loi poursuivent un même but : dispenser du service militaire en Afrique du Nord les appelés, rappelés ou maintenus qui ont été déportés ainsi que les fils et orphelins de parents ayant été déportés.

Ces textes ont été renvoyés à la Commission de la Défense Nationale.